

**Procès-verbal du comité exécutif
Commission scolaire des Navigateurs**

1^e séance, 16^e année

**Province de Québec
Commission scolaire des Navigateurs
Saint-Romuald**

Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire des Navigateurs, tenue le 20 août 2013, à 17 h 30, au centre administratif, 1860, 1^{re} Rue, Saint-Romuald, **sous la présidence de Denise Poulin, présidente.**

Membres du comité exécutif présents :

Madame Denise Poulin, présidente du comité exécutif
Monsieur Pascal Léveillé, vice-président du comité exécutif
Madame Pascale Bélanger, commissaire
Monsieur Léopold Castonguay, président du conseil des commissaires
Monsieur Michel Chabot, commissaire
Madame Jo-Anne Massé, commissaire-parent
Monsieur Éric Tardif, commissaire

Membre du comité exécutif absent :

Madame Gisèle Beaulieu, commissaire
Monsieur Jérôme Demers, commissaire-parent

Membres du conseil des commissaires présents :

Monsieur François Caron, vice-président du conseil des commissaires

Membres du personnel administratif présents :

Madame Esther Lemieux, directrice générale
Monsieur Benoît Langlois, directeur général adjoint
Monsieur Bertin Fillion, directeur général adjoint
Madame Guylaine Giguère, secrétaire générale
Monsieur Dany Deschênes, directeur adjoint en remplacement de monsieur Richard Dion, directeur des Services des ressources matérielles

1.0 PRÉLIMINAIRES

1.1 Recueillement

1.2 Ouverture de la séance ordinaire par la présidente

Après un moment de recueillement, la présidente déclare la séance ordinaire du comité exécutif en date du 20 août 2013 ouverte à 17 h 33.

1.3 Vérification de la légalité de la séance

1.3.1 Avis de convocation

Les membres du comité exécutif ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits par la *Loi sur l'instruction publique*.

1.3.2 Quorum

La secrétaire générale confirme qu'il y a quorum.

1.4 Adoption de l'ordre du jour

CE-13-14-001

**Procès-verbal du comité exécutif
Commission scolaire des Navigateurs**

IL EST PROPOSÉ PAR madame Pascale Bélanger et résolu :

DE RETIRER le point 2.1 – Congédiement d'un membre du personnel de soutien – SRH-2013-2014-001 et

D'ADOPTER l'ordre du jour **modifié** suivant :

1.0 Préliminaires

- 1.1 Recueillement
- 1.2 Ouverture de la séance ordinaire par la présidente
- 1.3 Vérification de la légalité de la séance
 - 1.3.1 Avis de convocation
 - 1.3.2 Quorum
- 1.4 Adoption de l'ordre du jour
- 1.5 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 juin 2013 – Décision
- 1.6 Correspondance
- 1.7 Mot de la présidente
- 1.8 Interventions du public

2.0 Décisions

- 2.1 Centre de formation en montage de lignes – Achat d'un chenillard usagé - Adjudication de contrat

3.0 Information

- 3.1 Incendie à l'École de la Clé-d'Or

4.0 Questions diverses

- 4.1 Questions et messages des commissaires

5.0 Levée de la séance

ADOPTÉE à l'unanimité

CE-13-14-002

1.5 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 juin 2013 – Décision

ATTENDU l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 juin 2013, a été transmis à tous les membres du comité exécutif le 14 août 2013,

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Chabot et résolu :

DE dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 juin 2013, et d'adopter celui-ci tel qu'il a été rédigé.

ADOPTÉE à l'unanimité

1.6 Correspondance

Aucune correspondance

1.7 Mot de la présidente

Madame Denise Poulin, présidente du comité exécutif, souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.

**Procès-verbal du comité exécutif
Commission scolaire des Navigateurs**

1.8 Interventions du public

Aucune intervention

Le point 2.1 – Centre de formation en montage de lignes – Achat d'un chenillard usagé - Adjudication de contrat sera présenté après le point 3.1 Incendie à l'École de la Clé-d'Or (page 1350).

3.0 INFORMATION

3.1 Incendie à l'École de la Clé-d'Or

Madame Esther Lemieux, directrice générale, informe les membres du comité exécutif que de l'information sera transmise aux membres du conseil des commissaires lors de la séance du comité plénier du 20 août 2013. Madame Lemieux mentionne que certains contrats ont été adjugés en situation d'urgence.

Monsieur Dany Deschênes, directeur adjoint aux Services des ressources matérielles, mentionne aux membres du comité exécutif le nom des compagnies à qui les travaux d'urgence et de nettoyage ont été confiés, et ce, à la suite d'une demande de prix auprès de trois fournisseurs. Il précise que les représentants du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ont été informés et ont approuvé les décisions prises.

Le point 4.1– Questions et messages des commissaires sera présenté après le point 2.1 - Centre de formation en montage de lignes – Achat d'un chenillard usagé - Adjudication de contrat (page 1351).

2.0 DÉCISIONS

2.1 Centre de formation en montage de lignes – Achat d'un chenillard usagé - Adjudication de contrat

ATTENDU l'appel d'offres public #130611-55 par lequel la Commission scolaire des Navigateurs requerrait des soumissions pour l'achat d'un chenillard usagé pour le Centre de formation en montage de lignes;

ATTENDU que le chenillard est nécessaire aux activités pédagogiques du Centre de formation en montage de lignes de la commission scolaire;

ATTENDU que l'ouverture de l'appel d'offres public a eu lieu le 14 août 2013 à 10 h 30 et qu'un seul soumissionnaire a été reçu;

ATTENDU que la soumission a été jugée non-conforme, compte tenu d'un défaut incontournable requis dans nos exigences à l'appel d'offres entraînant le rejet automatique.

ATTENDU que parallèlement, la *Politique relative à la gestion des contrats d'acquisition de bien, de services et de travaux de construction* stipule à la clause 8.4.2 :

« Que la Commission scolaire peut également procéder par octroi de gré à gré dans les situations suivantes : "lorsque le montant de la dépense est inférieur au seuil prévu par les accords gouvernementaux applicables" »

ATTENDU également que ladite Politique permet à la clause 8.4.2.2 que lorsque la commission scolaire désire acquérir des biens usagés, elle doit s'assurer d'obtenir le meilleur prix et les meilleures conditions pour un tel bien;

CE-13-14-003
SRM

**Procès-verbal du comité exécutif
Commission scolaire des Navigateurs**

ATTENDU que la direction du Centre de formation en montage de lignes s'est assurée que le bien usagé présenté est au meilleur prix considérant le marché dont vous trouverez en pièce jointe les lettres de recommandation;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Léopold Castonguay et résolu :

D'AUTORISER madame Rachel Bégin, la direction du Centre de formation en montage de lignes à conclure de gré à gré l'achat d'un chenillard usagé de marque Bombardier, de modèle Muskeg carrier et d'année 1984 conditionnellement à ce que l'entreprise *Équipements Plannord ltée* accepte le contrat au même coût et mêmes conditions que ceux prévus à l'appel d'offres public, sans excéder le montant de 59 965,00 \$ excluant les taxes.

QUE le directeur adjoint des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

Le point 3.1- Incendie à l'École de la Clé-d'Or a été présenté après le point 1.8 - Interventions du public (page 1350).

4.0 QUESTIONS DIVERSES

4.1 Questions et messages des commissaires

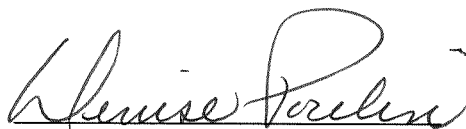
Aucune question

5.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Tardif et résolu :

D'ADOPTER la levée de la séance à 17 h 53.

ADOPTÉE à l'unanimité



Denise Poulin
Présidente



Guylaine Giguère, avocate
Secrétaire générale

CE-13-14-004